

DÉPARTEMENT
DE LA SAVOIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrondissement
d'Albertville

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Commune
AIME-LA-PLAGNE

de la Commune d'AIME-LA-PLAGNE

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept octobre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conformément à l'article 54 de la Loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Azélie Chenu - Hervé Chenu - Jean-Sylvain Costerg - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jacques Duc - Guy Ducognon - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Marie Latapie - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Rose Paviet - André Pellicier - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Robert Traissard - Pascal Valentin - Amélie Viallet

Excusés : Murielle Chenal (pouvoir à Jacques Duc) - Sylviane Duchosal (pouvoir à Amélie Viallet) - Camille Dutilly (pouvoir à Laurent Desbrini) - Marie Martinod (pouvoir à Anthony Destaing) - Laétitia Rigonnet (pouvoir à Hervé Chenu) - Xavier Urbain (pouvoir à Anne Le Mouëllic)

Absents : Franck Chenal - Marie-Pierre Rebrassé

Monsieur Anthony Destaing a été désigné secrétaire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 21

Votants : 27

Date de convocation : 21 octobre 2022

Date publication : 10 novembre 2022

N°3 - SUBVENTION D'EQUIPEMENT AU GROUPEMENT PASTORAL DE L'ALPAGE DE PLAN PICHU DE GRANIER

Madame le Maire rappelle les importants travaux réalisés par le groupement pastoral de l'alpage de Plan Pichu en vue de moderniser ses installations à l'alpage, soit rénovation de l'atelier de fabrication du fromage beaufort, la mise en place d'une unité de traitement du lactoserum par méthanisation ainsi que l'accueil du public lors des visites des alpages.

Compte-tenu de la qualité du projet mené par le groupement pastoral en terme environnemental, socioéconomique et touristique, elle propose d'apporter une aide financière de 3 000€ au titre de la participation communale au financement de ces travaux de modernisation de leurs installations.

Cette aide constitue une subvention d'équipement qui sera versée via la section d'investissement du budget à l'article 20422.

Après délibération, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le versement d'une subvention d'équipement de 3 000€ au groupement pastoral de l'alpage de plan Pichu de Granier. Les crédits seront inscrits par décision modificative au budget général section d'investissement article 20422.

AINSI DÉLIBÉRÉ

Le Maire,

Corine MAIRONI-GONTIER



Le secrétaire de séance,

Anthony DESTAING